



Compte-rendu du conseil municipal du 26 septembre 2016

Etaient présents : Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Stéphanie BARRE, François CASTEL, Michel DEMARQUET, Virginie GILLARD, Nicolas MONVOISIN, Denise PENIN, Pierre PERON

Etaient absents et excusés : Sandrine BRISON (pouvoir à Alain LIENARD) ; Frédéric DEBRUX (pouvoir à Michel Saint-Martin)

Le compte-rendu de la réunion du 4 juillet a été validé et les délibérations prises, signées.
Remerciements des familles MEUTER, CUCCI et DUPONT suite aux décès respectifs.

RIFSEEP Lors du CM du 9 mai nous avons pris une délibération attribuant l'IFSE à nos deux personnels titulaires. Par courrier en date du 9 septembre, Mme le Sous-Préfet nous demande d'annuler cette délibération car le décret d'application de la loi du 20 mai 2014 n'est toujours pas paru pour les adjoints techniques. Le CM prend donc une délibération d'annulation mais en ne demandant pas le reversement des sommes indûment perçues par EM. Une nouvelle délibération reprenant exclusivement la secrétaire de mairie est prise et, dès que le décret d'application pour les adjoints techniques sera promulgué, le CM prendra la nouvelle délibération.

Travaux CAMVS

Suite à l'accord donné par le CM du 4 juillet, le trottoir, rue de Maubeuge, côté plateau sportif sera refait dès novembre (**61 071€ TTC**). Le CM a donné son accord à l'unanimité pour la création d'un trottoir, rue de Pont /Sambre (**97 381€ TTC**). Par contre, avis négatif à l'unanimité aussi pour la création d'un cheminement piétonnier, rue de Maubeuge (entre les n° 16 et 18), le devis étant exorbitant **133 330 €** (talutage nécessaire pour un recul par rapport au CD, maintien des terres, maintien d'une entrée de parcelle).

Une borne de recharge pour deux véhicules électriques a été installée sur le parking du cimetière.

Travaux communaux

Chantier SDF/Ecole Le chantier a été exécuté selon le planning établi, il est pratiquement terminé. La dépense totale, y compris les travaux de peinture (Entraide), de signalétique (Freshpix) et l'avenant pour la cuisine (crédence et prises pour micro ondes) s'élève à **96 094.54 € HT**. Nous avons obtenu les subventions FDC (**39 647.23 €**) et DETR (**16 800.08 €**) ce qui ramène la part communale à **39 647.23 €** (identique au FDC)

Accessibilité tranche 2 Nous allons solliciter une nouvelle subvention FDC pour la tranche 2 du dossier accessibilité qui regroupera trois chantiers : cimetière, aménagement secrétariat annexe PMR, mise aux normes de l'électricité salle des fêtes.

Aires de croisement, Trieu Mouton : celles-ci ont été macadamisées.

Identité rurale - Ecole - Médiathèque - CCAS

Bilan rentrée scolaire Nous avons accueilli trois nouvelles personnes : Mme Hélène LONZA, professeur des écoles en charge de la classe maternelle; Melle Manon ROUSSELLE ATSEM - CUI et Melle Ophélie DELLE-CASE, ATSEM, contrat d'avenir, toutes deux titulaires du CAP petite enfance. L'effectif est de 72 élèves ainsi répartis : Mme LONZA : 29 , M. ROLET : 19 , M. LESAGE : 24

Pour les TAP, nous avons 41 inscrits et le service de restauration scolaire accueille en moyenne trente enfants. Durant le temps du repas (12h - 12h30), cinq adultes dont deux enseignants sont présents.

Activités médiathèque Exposition sur les champignons. Activités durant les vacances de la Toussaint : Quilling le 24 octobre et atelier de création pour les petits, le 27 octobre.

Remplacement Sandrine NYS Une offre d'emploi va être déposée à pôle emploi pour le recrutement d'un emploi aidé, 20 heures, à compter du 14 novembre.

Classe de neige 21 au 27 janvier 2017 ; chalet ARVEL aux Gets

Aménagement entrée de village, côté Boussières En partenariat avec les associations Yankee Memory (stèle) et MMH (aqueduc), un aménagement paysager est prévu. Le conseil municipal n'a pas validé le recours à un architecte du patrimoine (2 400€) mais a souhaité bénéficier du concours de l'agence d'urbanisme. Un dossier pour une subvention FDC sera également déposé. Les devis présentés nous permettraient d'envisager un coût de 25 000 € avec une participation communale de 10 000 €.

Partenariat avec Entraide Le tableau récapitulatif des paiements afférents aux divers chantiers confiés à Entraide a été distribué. A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de reconduire, l'an prochain, ce partenariat pour les travaux proposés par la commission d'identité rurale ainsi que pour un renfort d'une personne avec permis pour les trois mois de juin, juillet et août. Le maire a souhaité la présence de l'adjoint CIR lors des travaux exécutés par Entraide.

Petits travaux Le calvaire, rue de Maubeuge a été rénové, deux grands bacs à fleurs installés devant la mairie. Un plan de situation communal a été placé dans le panneau jusqu'alors inutilisé, parking de l'école.

Petits aménagements Un récupérateur d'eau de pluie a été installé à l'église; une table avec bancs solidaires, installée dans la cour de récréation et une poubelle va être mise près de l'abri bus, route d'Hargnies.

Fêtes, cérémonies, associations

Libération VM Une douzaine de personnes a participé à la manifestation proposée par la municipalité à la stèle, le 3 septembre.

Repas des aînés Prévu le samedi 8 octobre au Père Mathieu, à Landrecies, il regroupera 23 personnes d'au moins soixante ans.

Organisation 11 novembre Comme l'an passé, la commémoration de l'armistice 14-18 (16h30) précèdera la remise des médailles du travail (3), des récompenses aux étudiants ayant réussi un examen à partir du baccalauréat (9), et le traditionnel concert en l'église St Martin.

Calendriers 2017 ou Agendas, le choix est à affiner

Spectacle de Noël des enfants Projection de films différents selon les âges

Colis des aînés, nés en et avant 1954 Colis festif couple ou simple.

Matériel salle des fêtes En plus du changement de tout le matériel de cuisine, ont été achetés deux cafetières et un percolateur. Des distributeurs de savon et des distributeurs d'essuie mains ont été installés près de chaque lavabo (toilettes extérieures et intérieures).

Procédures pour locataires Celles-ci ont été affichées (utilisation du lave vaisselle et de la plaque quatre feux, interdiction d'emploi de tampons abrasifs sur les plans de travail et crédence en inox).

Activités sportives Femina Tonic n'aurait plus de professeur de danse; les séances n'ont pas repris. Quant au judo, une association intervenant à Assevent et Colleret nous a contactés pour reprendre les cours du soir en remplacement de l'association qui intervenait l'an dernier.

Finances

Etat des paiements chantier SDF/Ecole/Eglise, et des recettes A ce jour, sur les **111 291.19 €** TTC de travaux, toutes les factures reçues (**pour 103 121.41 €**) ont été honorées, trois nous

parviendront quand les travaux afférents auront été réalisés (ROTY : 4 098€, pose de lampadaires ; EMDB : 671.78 €, petites finitions cuisine ; Association compagnonique Jeumont, 3 400 €, porte église). Quant aux subventions, nous n'avons encore rien perçu.

Point sur les recettes / dépenses fonctionnement Un tableau synoptique montrant par chapitre et article les dépenses a été présenté aux conseillers et celui-ci montre des dépenses en parfaite adéquation avec celles inscrites au BP que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

Subventions associations et sponsoring La commune a souhaité accompagner financièrement Michel DEMARQUET, triathlète qualifié, parmi seulement 108 français pour participer au triathlon d'Hawaï. Il assure, par ses résultats sportifs de très haut niveau, le rayonnement de notre petite commune régulièrement associée dans la presse aux articles sportifs qui relatent ses brillantes performances. Une subvention correspondant à la moitié des frais d'inscription soit 450 € lui a été attribuée à l'unanimité.

Sollicité par l'association Sainte Aldegonde pour une subvention destinée à l'achat d'une friteuse, le conseil municipal a décidé de se rapprocher de la commune voisine d'Hargnies pour que les deux communes associées au sein de cette association intercommunale aient une réponse identique. Les conseillers recevront un mèl avec la proposition commune.

Gestion communale

Hygiène, rue des Ecolies Suite à plusieurs plaintes orales reçues en mairie par des habitants de la rue des Ecolies se plaignant de la prolifération de chats auprès, voire dans leur propriété, la SPA a été contactée et s'est rendue sur place. Constat a été fait que des chats seraient malades et décision a été prise de contacter l'ARS car se posent des problèmes d'hygiène.

La réunion s'est terminée à 21h15

Le compte-rendu de ce conseil sera proposé à validation lors du prochain conseil prévu mi novembre.